

Le présent formulaire est destiné aux joueurs non licenciés prenant l'initiative de réserver occasionnellement un terrain dans un club affilié ou une structure habilitée. Il définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations d'un club affilié ou d'une structure habilitée dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19.

PAR LA PRÉSENTE :

- Il atteste avoir été informé que le Club ou la structure habilitée s'est engagé(e) à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Souhaitant librement louer un terrain en dehors de toute licence, il reconnaît et admet que malgré la mise en oeuvre de ces moyens le club ou la structure habilitée ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le COVID-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club ou de la structure habilitée, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française de Tennis pour aménager la pratique du tennis et des disciplines associées en Club ou dans un structure habilitée ainsi que les modalités mises en place par le Club ou dans un structure habilitée pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations fédérales sont consignées dans le « Protocole de sortie de confinement de la FFT dans les clubs » annexé au présent formulaire.

Nom et prénom :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement de la FFT

Date :

Signature (du joueur majeur ou du responsable légal pour les joueurs mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades